

PLAN PAYSAGE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU PUY MARY VOLCAN DU CANTAL

Le Plan de Paysage Transition énergétique du Puy Mary Volcan du Cantal, intervient dans le cadre de l'Appel à projet Plan de paysage lancé en 2019 par le ministère de l'environnement. Il s'agit de porter un projet de territoire avec l'ensemble des acteurs autour des ressources énergétiques et de leur consommation au travers du prisme des valeurs paysagères.



Contexte

Région : Auvergne-Rhône-Alpes
Département : Cantal
Superficie : 3800 km²
Population : 144 765 hab.
Densité : 6hab/km²
Nombre annuel de visiteurs : 100 000 passages en 2020 au Puy Mary, 500 000 au Pas de Peyrol.

Structure chargée de sa préservation, gestion et valorisation : Syndicat mixte du Puy Mary, Volcan du Cantal, réunissant 17 communes.

Outils, labels et reconnaissances :
Labellisation du Grand Site de France : 2012 (renouvelé en 2018)
Syndicat mixte du Grand site : 37 000 ha
Site classé : 8 535 ha
Espace Naturel Sensible de Récusset

Vers une vision partagée du territoire

Mettre en œuvre un plan de paysage, c'est :

› Appréhender et définir le cadre de l'évolution des paysages.

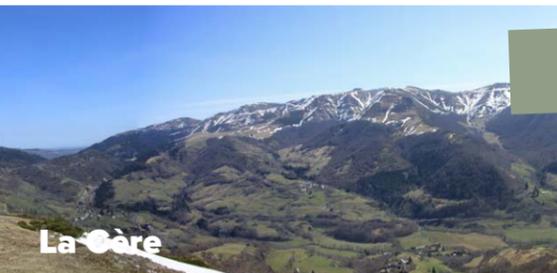
› Garantir, dans la durée, la cohérence des différentes interventions sur un territoire.

› Se donner les moyens de construire un projet commun de qualité.



**Le Plan
de paysage
constitue
l'armature du
projet
de territoire.**

Intégrer les dynamiques locales



La Cère



La Santoire



Le Mars



La Bertrande



La Jordanne



Un tourisme bien présent

Le tourisme est très présent sur le territoire en particulier sur les sites du Puy Mary, du Lioran et de Salers. Cette attractivité a un impact sur le paysage, par le flux important de visiteurs dans des espaces naturels sensibles et sur les routes de campagne.

Une région forestière

Le Puy Mary et le Cantal sont marqués par une forte présence de la forêt. Cette forêt est particulièrement impactée par les déprises agricoles et l'incertitude des mutations liées au changement climatique.

Un patrimoine agricole

L'agriculture fait partie de l'identité cantalienne. Elle est présente dans le paysage au travers des exploitations, des pâturages et des bâtiments agricoles. Le secteur impacte aujourd'hui fortement le paysage par la multiplication des bâtiments et la déprise agricole.

Un urbanisme préservé

La qualité des paysages est particulièrement préservée, notamment grâce à une qualité urbaine et des villages préservés. Aujourd'hui il est important d'accompagner les éventuelles extensions de villages pour maintenir ce standard.

La transition énergétique

Le scénario negaWatt envisage la transition énergétique au travers de 3 critères :

La sobriété

La sobriété est un maillon essentiel de la transition énergétique. Il est aujourd'hui nécessaire de diminuer nos besoins et notre dépendance énergétique pour assurer notre indépendance énergétique.

L'efficacité

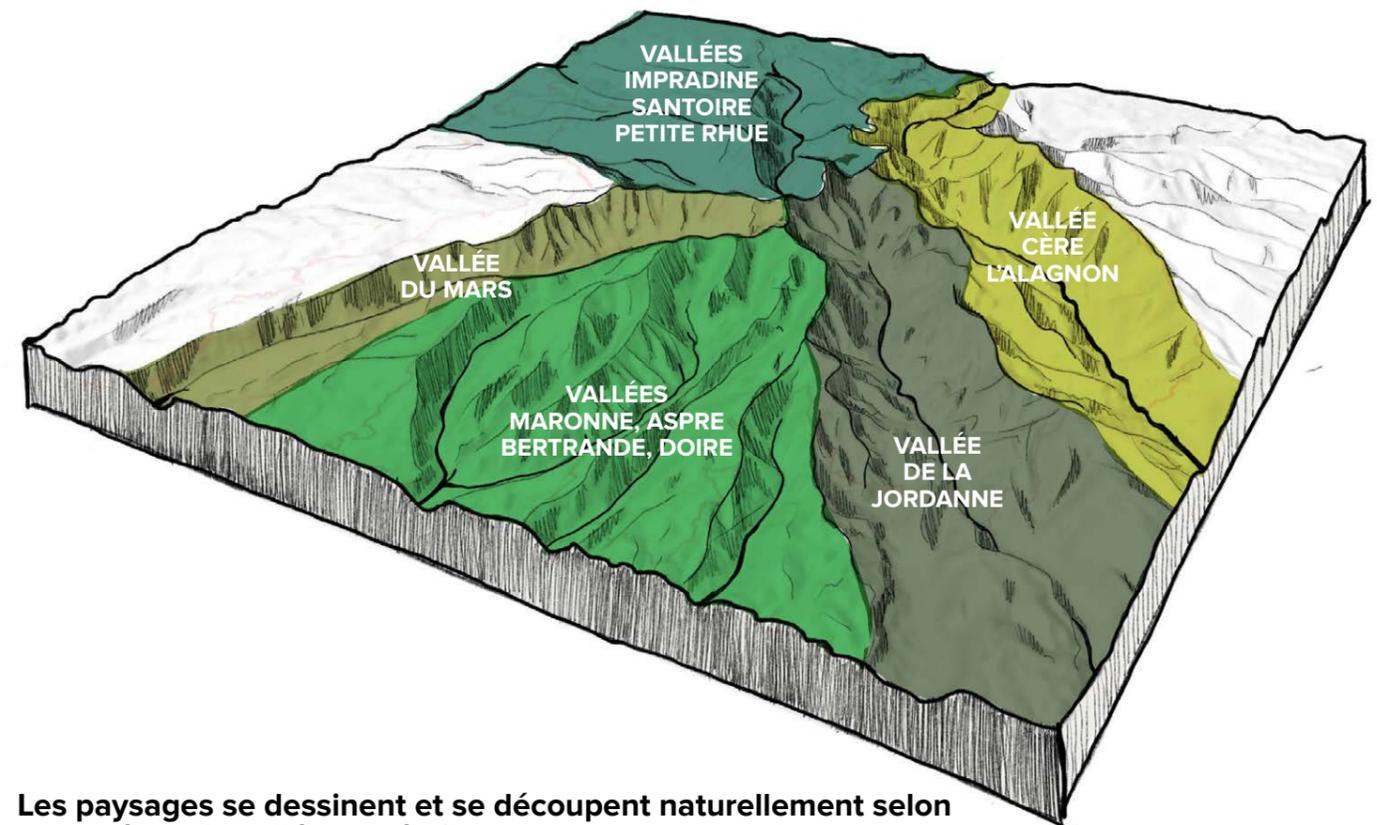
Par efficacité, le scénario envisage la généralisation des améliorations énergétiques, par exemple le remplacement des ampoules par des leds ou encore la rénovation énergétique des bâtiments.

Les énergies renouvelables

La transition énergétique passe également par le développement des énergies renouvelables, en privilégiant l'installation de projets énergétiques vertueux.

Dynamiques énergétiques

Le territoire a la sensation d'être exemplaire dans ses consommations énergétiques, ce sentiment est dû à la présence d'infrastructures emblématiques (barrages de Bort-les-Orgues, Saint-Étienne de Cantalès, Grandval) ainsi qu'à la faible démographie du département. Cependant, sur le Grand Site, les consommations sont plutôt élevées notamment à cause d'un usage important des hydrocarbures (transports).



Les paysages se dessinent et se découpent naturellement selon un système de vallées en étoiles, ayant pour centre le sommet du Puy Mary. Ce rayonnement et son influence sur le sentiment d'appartenance à permis de définir des entités paysagères en fonction des vallées, de leurs aires d'influence et de leur rapport au sommet.

Les enjeux du Plan de paysage

Le défi majeur du Puy Mary, Volcan du Cantal, est de placer la transition énergétique et la valorisation des paysages en amont de toutes les interventions sur les espaces concernés. Après l'élaboration d'un diagnostic dynamique et partagé en ateliers, les grands axes de la politique de paysage à mener sur le territoire sont définis afin d'aboutir à un plan d'actions opérationnelles.

1 - La transition énergétique

- Conscience et éducation autour de la production énergétique.
- Sobriété des besoins énergétiques.
- Devenir des ressources existantes.
- Intégration paysagère des énergies renouvelables.
- Efficacité des ressources pour la production énergétique.

2 - L'agriculture

- Valorisation de la filière locale agricole locale.
- Equilibre dans l'usage des ressources locales.
- Adaptation face au changement climatique.
- Synergies avec les autres vocations du massif.

3 - La Forêt

- Mutations liées aux changement climatique.
- Fermeture des milieux.
- Maintien des dynamiques et de l'équilibre écologique.
- Gestion des forêts privés
- Synergies avec les autres vocations du massif

4 - La mobilité et le tourisme

- Impact de la fréquentation saisonnière.
- Dépenses énergétiques de la mobilité locale.
- Préservation de la qualité des paysages.
- Conscience et éducation des visiteurs sur les qualités paysagères et écologiques.

5 - L'habitat et l'urbanisme

- Rénovation énergétique du bâti ancien.
- Maintien de la qualité des noyaux urbains.
- Définition des lisières urbaines.
- Maintien des savoirs faire locaux.
- Intégrations des énergies renouvelables.

Les perspectives d'avenir

L'équilibre des paysages a évolué au fil du temps en raison :

- **des changements de pratiques agricoles et pastorales, des politiques forestières et de l'essor des activités de loisirs de nature en toutes saison.**

- **des changements climatiques**

Pour demain, les paysages souhaités communément tendent à s'interroger sur :

- **Développer et valoriser la sobriété à l'échelle du territoire**

- **Préserver et valoriser les ressources agricoles**

- **Préserver et valoriser les paysages et ressources forestiers**

- **Adapter les usages et la fréquentation sur le massif**

- **Préserver et valoriser le paysage urbain sur le massif.**

La sobriété comme principe fondateur

Dans le contexte mondial actuel, des changements climatiques, aux questionnements sur notre dépendance aux énergies fossiles, la transition énergétique devient un passage obligé pour l'ensemble des territoires. Sur un territoire rural tel que celui du Grand Site du Puy Mary, les possibilités pour la transition énergétique sont multiples mais la qualité du site, de ses paysages, peuvent être des freins pour l'installation de la production énergétiques. Le plan de paysage oriente donc la démarche de transition vers le développement d'une sobriété sur l'ensemble du site.

Avril 2022

coloco
négaWatt